ADAM SKIERNIÓ

LES JUIFS

ET

Question Polonaise

STORAGE-ITEM
MAIN

LP9-Q048
U.B.C. LIBRARY

DS
135
P6
S63
1919

THE LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA

27-1906
Z. L. Zaleski
Imprimé comme manuscrit
VII c. 22

ADAM SKIERKO

LES JUIFS

ET

La Question Polonaise

PARIS
IMPRIMERIE CARLOS-COURMONT
28, Rue Bergère

1940

STECHERT
March 1946
04524

DUPLICATE
HOOVER LIBRARY

Imprimé comme manuscrit

ADAM SKIERKO

LES JUIFS

ET

La Question Polonaise

JW Panu Zygmuntowi Jałeckiemu
w dowód głębokiej sympatyi
i wysokiego poważania
od autora

Paryż, w sierpniu 1919

PARIS
IMPRIMERIE CARLOS-COURMONT
28, Rue Bergère

1919

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of British Columbia Library

http://www.archive.org/details/juifsetlaquestio00skie

LES JUIFS

ET

La Question Polonaise

ANTISEMITISME DES ALLEMANDS
ET
TOLERANCE DES POLONAIS

« L'attribution aux Juifs de l'égalité des droits en Allemagne a été combattue par de nombreux écrivains sous l'influence de la haine des races dont la population de ce pays était malheureusement trop pénétrée. En vain, Mendelssohn, Lessing, Dohm et Mirabeau prirent-ils leur défense. L'esprit de basse soumission du peuple allemand, sa servilité innée qui lui faisaient courber humblement l'échine devant les grands, quitte à prendre sa revanche en maltraitant les petits, se sont manifestées d'une manière terrifiante dans l'attitude qu'il adopta à l'égard des Juifs ». (Philippson, *Neueste Geschichte des Jüdischen Volkes*, 1907, T. I. p. 25).

Tel est le témoignage qu'apporte un Juif allemand, le professeur Martin Philippson, auteur de la nouvelle histoire des Juifs. Et encore parle-t-il de l'époque napoléonienne où les étendards français victorieux étaient venus annoncer aux Juifs la nouvelle de leur émancipation. Dans la suite, après la chute de Napoléon, les Allemands la supprimèrent entièrement ou tout au moins la limitèrent sensiblement.

Mais revenons aux temps plus récents.

Ici encore le professeur Philippson nous apprend que « ce fut avant tout en Allemagne que se manifesta avec le plus de violence l'antisémitisme moderne ». Le mouvement antijuif déclanché bientôt après que Bismarck eut créé l'empire allemand, devint un trait d'union entre les catholiques et les protestants. La catholique *Germania* engageait vivement à boycotter les Juifs, puissamment secondée par la *Kreuzzeitung* protestante. On ne trouvait pas en province un seul journal qui eût osé s'opposer à ce courant. Des professeurs d'universités allemandes tels que Treitschke, Wagner, Lagarde, Warmundt, Dühring élaborent tout un « système scientifique » de l'antisémitisme. Au mois de septembre 1882 se tint même à Dresde un congrès antijuif international où seule l'Autriche envoya des délégués. Il en résulta que les directrices des écoles de jeunes filles à Berlin commencèrent à refuser des élèves juives, que dans le pays de Hesse, sur la rive gauche du Rhin, les paysans fanatisés se jetèrent sur les Juifs, arrachèrent les toitures de leurs maisons, scièrent leurs arbres fruitiers et dévastèrent leurs vignes. Des manifestations du même genre eurent lieu dans d'autres contrées de l'Allemagne. Les Juifs y furent boycottés dans le domaine économique et dans les rapports sociaux. Dans les sociétés de gymnastique, dans les cercles retentit le cri « à bas les Juifs ». Les hôtels se firent une réclame de ne pas loger des Juifs. Dans beaucoup de stations balnéaires on rendit impossible le séjour des Israélites (Philippson l. c. II, 17-18).

Ce n'est qu'au début du siècle courant que ce mouvement commença à diminuer d'intensité. Toutefois, la grande guerre amène une recrudescence de l'antisémitisme en Allemagne.

Voici quelques faits.

Le second jour de la mobilisation (1914) eut lieu un pogrom antijuif à Plauen (Saxe). La censure allemande n'autorisa la publication de ce fait que deux ans plus

tard. La *Jüdische Rundschau*, N° 36 du 8/IX, 1916 en donne les détails.

On essaya d'établir une statistique démontrant la large part que prirent les Juifs aux « associations militaires économiques ». La population allemande les accusait de s'embusquer dans ces organisations pour éviter le service au front (*Berl. Tageblatt* 25, X 1916).

L'association pour la lutte contre l'antisémitisme publia un ordre du jour du commandant Schlieben-Troschke (24, XI, 1916) qui prescrivait d'éliminer tous les sous-officiers et soldats israélites, bons pour le service armé, employés dans son bataillon, comme secrétaires ou plantons, et de les envoyer au front.

L'association contre l'expansion de l'élément juif fonda des sociétés en commandite au capital provisoire de 10.000 marks qui avaient pour but d'ouvrir des hôtels où ne seraient admises que des familles purement allemandes (*Berl. Tageblatt* 29, I, 1917).

Voici en quels termes le professeur d'économie politique Gustave Schmoller s'exprime pendant la guerre au sujet de la question juive : On a vu en Allemagne se réaliser la prédiction qui annonçait que le premier professeur titulaire juif amènerait au bout de dix ans à sa suite cinq ou plus de ses coreligionnaires. Les Juifs ont une tendance à éliminer les Germains au deuxième plan, dès qu'ils arrivent à obtenir des situations influentes. En les voyant si habiles à exploiter leur influence, le peuple se réjouit de certaines restrictions qui sont appliquées aux Juifs (*Berl. Tageblatt*, 16, I, 1917).

La *Jüdische Rundschau* a publié une circulaire confidentielle, adressée par le secrétaire général Hennigsen à un professeur dont elle ne mentionne pas le nom, circulaire qui invitait à prêter son concours à la campagne antijuive menée par les pangermanistes. Il s'agissait de publier les données ayant trait à l'activité déployée par les Juifs pendant la guerre. Ces publications, sans être livrées au commerce, devaient être répandues à pro-

fusion dans les larges couches de la population (*Frankfurter Zeitung*, 2 XII, 1917).

Le député conservateur Heinz déposa au parlement prussien une motion proposant d'enlever le droit de vote aux races allogènes. L'orateur déclara catégoriquement que sa motion visait les Juifs. Il cita à l'appui les paroles de Rathenau qui affirmait que les biens de l'Europe entière se trouvent entre les mains de cinquante-cinq personnes qui sont toutes israélites. (*Berl. Tageblatt*, 3, V, 1918).

Une ordonnance du ministère de l'Intérieur prussien vient d'interdire l'accès du territoire allemand aux Israélites de Pologne, de Lithuanie et des territoires occupés, ainsi que l'embauchage d'ouvriers juifs, venant de ces contrées (*Gazette de Lausanne*, 18, VIII, 1918).

Après la capitulation des armées allemandes, la propagande antijuive atteignit son apogée. La *Freiheit* exigea qu'on prît des mesures contre la liberté de la presse afin d'enrayer la campagne menée contre les Juifs. Elle demandait qu'on arrêtât les personnes qui distribuaient des feuilles volantes au caractère antisémite. L'organe des socialistes majoritaires, le *Vorwaerts*, faisait remarquer que les mesures qu'on préconisait contre les antisémites devraient également s'étendre aux Spartaciens (*Vorwaerts*, 8, XII, 1918). C'était un aveu indirect de ce que le mouvement antijuif était une réponse aux menées bolchevistes.

Le correspondant berlinois de la *Neue Zürcher Zeitung* communique (11/XII, 1918) : « Berlin est littéralement inondé ces temps derniers de feuilles volantes dirigées contre les socialistes indépendants et les Spartaciens. Il en résulte dans les milieux juifs une crainte sérieuse des progroms ». Faisons remarquer, entre parenthèses, que cette conclusion ne manque pas de saveur.

L'excitation s'empara à un tel point des masses qu'à Berlin, sur les places publiques, dans les tramways, on

se livrait à des voies de fait sur les juifs et les chrétiens que l'on prenait pour tels. *Le Comité exécutif du Conseil des ouvriers et soldats* avouait, dans la proclamation qu'il lança au sujet de ces excès, qu'il fallait tenir compte de la possibilité de pogroms antijuifs en Allemagne (*Vorwaerts*, 14/XII, 1918).

La semi-officielle *Deutsche Allgemeine Zeitung* (17, I, 1918) écrivait le lendemain de l'exécution sommaire de Charles Liebknecht et de Rosa Luxembourg: « La fin tragique de Liebknecht et de Luxembourg provoquera certainement dans les larges masses du peuple allemand un sentiment de soulagement ».

Le *Berliner Tageblatt* donne des spécimens d'affiches électorales rédigées dans l'esprit nationaliste allemand : « Les Juifs sont les plus grands ennemis de l'Allemagne; ils l'ont trahie; ils ont gagné pendant la guerre 72 milliards de marks; ce sont les vampires de l'Allemagne; quiconque votera pour un Juif n'est qu'un idiot, qu'un ennemi du peuple ou une canaille », etc. On voit parmi les signatures les noms de professeurs de l'université, d'artistes, de peintres, de musiciens, en un mot de représentants de l'élite de la société (*Berl. Tageblatt*, 30, I, 1919).

Un des chefs du parti ouvrier interrogé sur la manière d'établir une ligne de démarcation entre les majoritaires et les indépendants, donna la réponse suivante : la ligne de démarcation commence là, où l'on cesse de songer aux progroms; l'antisémitisme s'est emparé des masses ouvrières (*Basler Nationalzeitung*, 22/IV 1919).

Nous terminerons par cette citation l'étude de l'opinion allemande.

Voyons maintenant ce que les Juifs eux-mêmes disent de la Pologne.

La Pologne est l'unique pays où des excès contre les Juifs étaient un fait anormal (N. W. Goldstein. *Ein Beitrag zur wirtschaftlichen Geschichte der polnischen*

Juden im Mittelalter. Zeitschrift für Demographie und Statistik der Juden. November 1908).

La réduction des créances juives et l'inscénisation de pogroms dans l'intérêt du fisc que les autorités gouvernementales pratiquaient d'une manière systématique dans les pays d'Occident ne sont en Pologne que des événements sporadiques. (Dr. IGNACE SCHIPPER. *Etudes sur la situation économique des Juifs en Pologne au moyen âge,* Lwow, 1911, page 73).

Si nous comparons la situation des Juifs en Pologne et dans les autres pays, nous voyons que la Pologne était le pays le plus tolérant de l'Europe (HERMANN STERNBERG. *Geschichte der Juden in Polen unter den Piasten und den Jagellonen. Leipzig,* 1878, p. 3).

Dans un ouvrage intitulé « l'antisémitisme, son histoire et ses causes », publié en 1894, un auteur juif contemporain, Bernard Lazare, traite de l'antisémitisme en Europe Orientale, notamment en Roumanie et en Russie. Il ne parle pas du tout des persécutions auxquelles auraient été exposés les Juifs de Pologne.

La vague des pogroms qui éclatèrent en Russie en 1881 traversa une série de localités de la Russie méridionale, comme Elisabetgrad, Kichiniev, Kiev, Alexandrovsk, Konotop, Odessa et d'autres. Elle n'atteignit pas la Pologne. A Varsovie seule on réussit à provoquer des troubles antijuifs. La police et les troupes russes observèrent une attitude plutôt passive et prêtèrent même, dans certains cas, leur appui aux bas fonds de la population. (PHILIPPSON l. c. III p. 120 s. s.). Ajoutons que la police russe arrêta de nombreux Polonais qui, au risque de leur vie, avaient pris la défense des Juifs.

Les pogroms de 1905 eurent lieu dans les gouvernements de Bessarabie, Kherson, Tauride, Ekatérinoslav, Poltava, Tchernigov, Kiev et de Volhynie, le mouvement ne s'étendit pas jusqu'aux gouvernements de Grodno, Kowno et Wilno (où domine l'élément polonais). (PHILIPPSON, l. c. III. p. 225).

Sur le territoire du Royaume du Congrès, la police et les Cent Noirs russes réussirent uniquement à Siedlce à provoquer un pogrom des Juifs. « N'était la population polonaise qui, au risque de sa vie, défendit les Juifs, ce n'est pas cent quarante-cinq juifs mais bien la moitié de la population juive de l'endroit qui aurait été massacrée par la soldatesque russe » déclare Abraham Grünberg (Ein Jüdisch-polnisch-russisches Jubilaeum, Der grosse Progrom in Siedlce im Jahre 1906).

Les rapports entre Polonais et Juifs se gâtèrent sensiblement à partir de la déclaration du boycottage économique des Juifs qui eut lieu deux ans avant la guerre (1912). La population polonaise avait décidé de répondre de cette manière aux manœuvres juives qui avaient imposé à la capitale de la Pologne un député socialiste internationaliste qu'aucun des partis polonais n'avait soutenu et que désavouait le parti ouvrier polonais. Les Juifs réussirent uniquement grâce à la majorité dont ils disposaient par hasard dans les collèges électoraux de Varsovie.

Mais, n'oublions pas que le boycottage et les pogroms sont deux choses bien différentes. En plus, le boycottage n'enlève pas à l'adversaire la possibilité de se défendre. Enfin, les Polonais ne furent pas les premiers à appliquer la méthode du boycottage à l'égard des Juifs.

En somme, les différentes opinions de source juive que nous venons de citer nous amènent à une conclusion bizarre. Si les nouvelles répandues depuis cinq ans dans le monde entier par les Juifs, au sujet des prétendus pogroms en Pologne, étaient vraies, il aurait fallu admettre que le peuple polonais, doux jusque-là comme un agneau, se fût subitement transformé en tigre dès que la guerre eut éclaté.

ATTITUDE DES JUIFS
A L'EGARD DES POLONAIS ET DES ALLEMANDS

La triple domination à laquelle soumirent la Pologne ses envahisseurs eut non seulement pour effet de la dépouiller du prestige que donne la puissance, mais aussi de rendre superflu et même dangereux le culte des traditions nationales. Il exposait les fils fidèles de la Patrie à des persécutions d'autant plus sévères, que devenait plus forte la politique de dénationalisation pratiquée par les puissances copartageantes.

On n'insistera jamais suffisamment sur la portée historique des partages de la Pologne.

Les Polonais n'eurent pas à choisir entre la conservation de leur nationalité et son abandon. Les conquérants les invitaient à une lutte à la vie, à la mort. Les Polonais acceptèrent le défi.

Les Juifs qui, eux, pouvaient choisir entre la Pologne et ses conquérants, se rangèrent du côté de ces derniers. Ajoutons qu'en général les Juifs sont plutôt portés à reconnaître leur dépendance de l'état, que de se considérer comme appartenant à la nationalité du pays qu'ils habitent. Bien que la polonisation des Juifs dans l'ancienne Pologne russe et autrichienne n'eût jamais cessé entièrement — il y eut pour cela de nombreuses raisons et de différents motifs — la presque totalité des Juifs polonais ne s'en transforma pas moins en Juifs prussiens, autrichiens ou russes.

Ce fut la germanisation qui s'opéra le plus rapidement. « Lors de l'insurrection polonaise de 1848, les Juifs furent du côté des Allemands et du gouvernement prussien. A Krotoszyn une poignée de nobles polonais ayant à leur tête le landrat Bauer s'était emparée de l'Hôtel de Ville. Ce furent les Juifs commandés par un

des commerçants de l'endroit, un certain L. Benas, qui chassèrent de la ville les nobles polonais en criant : « Nous ne voulons pas de Pologne, nous sommes Prussiens. » Les Juifs en toute occasion venaient en aide aux Allemands, dans leur lutte contre les Polonais, et c'est à juste titre que ceux-ci les considéraient pour des adversaires dangereux et leur faisaient du tort dans la mesure de leurs moyens ». (Philippson l. c. I. p. 300).

« En Posnanie, les Juifs se montrèrent les promoteurs les plus zélés du pangermanisme et les partisans les plus fidèles de la monarchie prussienne dans sa lutte contre les Polonais. C'est ainsi que *la Société de défense des intérêts allemands en Posnanie*, créée à Leszno (Lissa) fut fondée et dirigée par des Juifs » (*Ibidem* p. 307).

La puissance militaire de l'Allemagne de Bismarck fascinait les Juifs, tandis que son développement et son expansion économiques étaient des arguments palpables qui leur démontraient l'avantage d'une collaboration étroite avec les Allemands.

Après la défaite de la France, en 1870, l'Autriche-Hongrie, depuis son alliance avec la confédération germanique, n'était plus qu'une vaste colonie allemande. Cette attraction exercée par Berlin sur la double monarchie doit être attribuée en grande partie à l'influence des Juifs galiciens et hongrois.

Quiconque a parcouru, si ce n'est qu'une fois, la distance qui sépare Lwow de Cracovie a pu constater que la langue allemande jouissait parmi les Juifs de Galicie d'une faveur toute particulière. Dans les hôtels, cafés et restaurants juifs de Galicie, la comptabilité et la correspondance sont tenues en allemand. Le *Kurjer Codzienny* (Cracovie 25/II, 1918) a, avec indignation, attiré l'attention sur les enseignes en langue allemande qu'on rencontre dans beaucoup de villes de Galicie: A Cracovie — Elias Reich, Agentur und Kommission, Krakau, Postsparkassenkonto; à Myslenice — M. Wachsmann, Mehl und Kolonial grosshandlung; à Wieliczka — Papier und

Schreibwarenfabrik « Postep » (ici un mot étranger égaré par hasard ajoute la rédaction), G. m. b. H. (Gesellschaft mit beschraenkter Haftung).

Dans le Royaume du Congrès des masses de Juifs étaient en contact permanent avec les Allemands et leurs coreligionnaires d'Allemagne, tout en tenant en mains presque tout le commerce d'importation et d'exportation de la Russie.

Les Allemands, pour comble, exploitèrent le manque de vigilance des sphères dirigeantes russes. Tout en satisfaisant adroitement le nationalisme étroit des milieux de droite, l'Allemagne gouvernait la Russie par leur intermédiaire. On ne négligeait point non plus aucun effort pour subjuguer les sphères révolutionnaires de gauche, afin que dans le cas où une de ces redoutes de l'influence allemande venant à succomber, on puisse prendre position sur une autre, encore plus puissante. De grands, d'incommensurables services ont été rendus en Russie à la politique allemande par les Juifs qui ont littéralement joué le rôle d'organisateurs de la révolution russe. Leur influence qui s'était déjà fait sentir en 1905, apparut dans toute son étendue en 1917.

Les Allemands ont tiré profit de la question juive d'une façon maîtresse. Tout en s'efforçant d'une part à refréner les tendances de réformes gouvernementales en Russie, ils favorisaient le maintien des zones d'établissement pour les Juifs et leur affluence dans la Pologne du Congrès. Le ministre russe de l'Intérieur von Plehwe l'a avoué sans détours. Il s'agissait de paralyser le développement normal de l'élément polonais, la politique de russification n'inspirant pas, du reste à juste titre, suffisamment confiance aux Allemands. Ils s'agissait de rendre plus puissant le ferment qui menaçait l'état russe de désagrégation et de jeter dans les bras de l'Allemagne « libérale » les Juifs que la Russie s'était aliénés.

Tout cela apparut en évidence lorsqu'en 1905 les partis socialistes juifs, soutenus financièrement par les

camarades du *Vorwaerts*, suscitèrent des grèves sous la direction de Berlin dans les principales branches de l'industrie en usant pour cela de méthodes terroristes. Les capitalistes judéo-allemands répondaient à ces grèves par des lockout, tandis que dans les centres industriels allemands on travaillait à double relève.

A cette époque, il sembla à un moment donné que le Royaume du Congrès allait recouvrer son autonomie. Les Juifs de Varsovie adoptèrent au cours des manifestations patriotiques une attitude analogue à celle de leurs coreligionnaires de Poznan en 1848. Ils poussaient les cris de : « Pourquoi la Pologne doit-elle exister? A bas la Pologne! A bas l'oie blanche! » (l'Aigle blanc de Pologne). Ils achetaient aux marchands de journaux des chants patriotiques polonais jusque-là interdits par la censure russe et pour la seule possession desquels des générations entières couraient autrefois le danger d'être jetées dans les cachots russes et puis, aux yeux du public polonais stupéfait, ils les déchiraient et les jetaient à l'égout.

L'union centrale des citoyens allemands de religion israélite prête à l'Allemagne « dans un moment historique fort pénible le serment d'une fidélité inébranlable » (*Nordd. Allg. Zeitung* 25, X, 1918).

L'union sioniste allemande adressa aux Juifs habitant les pays alliés une supplique en les adjurant de faire de leur côté tous leurs efforts « pour adoucir encore les immenses douleurs du peuple allemand, afin qu'il ne périsse pas de faim et ne se décompose pas dans l'anarchie » (*Journal de Genève*, 28/XI, 1918).

Au cours de la manifestation qu'organisèrent à Posen le 12 décembre 1918 les Allemands de l'endroit, le professeur Hermann, représentant des israélites, déclara publiquement que la majorité des Juifs de Posnanie n'avait pas cessé, même en présence des événements actuels, d'être solidaire avec l'Allemagne et qu'elle restait fidèle à sa cause.

Ceci par rapport aux Allemands. Et par rapport aux Polonais?

« Nulle part l'antisémitisme n'a revêtu un aspect aussi abject qu'en Pologne, nulle part l'abîme séparant les Juifs du reste de la population n'est aussi profond qu'en Pologne... Les Polonais ont surpassé le gouvernement russe dans la persécution des Juifs... 90 0/0 des Juifs de Pologne préféraient rester sous la domination russe que d'être la proie des mesures arbitraires et des persécutions raffinées que lui promet la nation polonaise indépendante ». (*Neue Zürch. Ztg.* 22 II, 1916).

Le même auteur nous dévoile les crimes affreux commis par les Polonais à l'égard des Juifs :

« Dans une ville polonaise qui m'est bien connue on ouvrit en 1907 un magasin de lingerie dont l'enseigne portait l'expression provocatrice « Maison polonaise » (*Neue Zürcher Zeitung* 16, III, 1916).

Aux Etats-Unis, au cours d'une tournée de concerts de Paderewski au profit des victimes de la guerre en Pologne, des affiches avaient été apposées à Kansas City avec l'inscription suivante « beware of Paderewski ».

En Pologne même des cortèges bolchevistes promenaient les portraits de Lénine et de Trotsky, les Juifs accueillaient les armées polonaises aux cris de « à bas la Pologne! », « à bas l'oie blanche! », ils tentèrent à plusieurs reprises d'arracher aux détachements polonais leur drapeau, il y eut des cas où des soldats polonais furent attaqués par les Juifs qui leur tiraient traîtreusement dans le dos. A Cracovie un complot à larges ramifications fut découvert dans le quartier juif.

En comparant, d'une part, l'attitude des Juifs à l'égard des Polonais à celle qu'ils observent envers les Allemands et, d'autre part, en établissant un parallèle entre la tolérance des Polonais et l'antisémitisme allemand, on se trouve en présence d'une application classique du principe « deux poids, deux mesures ».

Il en résulte avec évidence que l'attitude des Juifs ne

peut en aucun cas être expliquée par la prétendue persécution exercée contre eux par les Polonais. Seuls, des motifs de nature politique nous donnent la clé de la question.

LES JUIFS AU SERVICE DE LA POLITIQUE ALLEMANDE

Comme les Juifs appliquent dans tout ce qu'ils font le principe de la répartition du travail, leur politique s'en ressent nécessairement. On y voit non seulement des contradictions apparentes, mais aussi de véritables déviations. Toutefois, les différentes conceptions et les luttes qui s'ensuivent n'excluent pas un complet accord dans les grandes lignes de leur politique.

En ce qui concerne la Pologne, il n'est pas difficile de retrouver cette grande ligne de la politique juive. Elle a pour but de soutenir toute action dirigée contre les intérêts de la Pologne et de combattre tout ce qui pourrait les servir. Il en résulte une « harmonie préétablie » entre la politique allemande et juive. La communauté des buts qu'elle vise dans le même champ d'action nécessite fatalement la communauté des moyens employés.

La politique allemande, en ce qui concerne la question polonaise, se résume en un effort continuel tendant à maintenir en Pologne l'état de choses créé par son démembrement. L'Allemagne ne peut assurer sa domination à l'est de l'Europe, qu'en empêchant la réunion des territoires polonais. Pour cela, elle fait à tour de rôle valoir contre la Pologne l'atout russe, lithuanien, blanc-ruthène et ruthénien. Les Juifs sont les piliers sur lesquels repose cette politique.

Aucun journal juif ou inspiré par les Juifs n'a jamais foncièrement attaqué la politique allemande. Le docteur Friedemann fait à juste titre remarquer « qu'aux Etats-Unis, en dehors des Allemands et des Irlandais, les Juifs

furent pendant la guerre les seuls représentants de la cause des Puissances centrales. Ce fait apparut d'une manière particulièrement frappante, lors de l'affaire du *Lusitania*. Toute la presse juive (yiddish), dont le tirage journalier dépasse un million, prit parti pour les Allemands » (*Die Bedeutung der Ostjuden für Deutschland, Süddeutsche Monatshefte-Februar 1916, Ostjudennummer*).

Tous les journaux juifs ou inspirés par les Juifs furent hostiles à l'Entente et à la politique ententophile visant la réunion en un seul état de tous les territoires polonais. Ils ne cessèrent de se livrer à des attaques passionnées contre le Comité National Polonais à Paris qui en était l'incarnation.

Il y a évidemment certaines différences dans la tactique à laquelle ont recours les Juifs.

Une partie d'entre eux, comprenant principalement les sphères sionistes patronnées par la haute finance juive, s'est de la manière la plus manifeste déclarée solidaire des intérêts allemands.

C'est à Berlin qu'est centralisée l'action sioniste. La langue allemande est avec l'hébreu la langue officielle des sionistes. En ce qui concerne la question polonaise, ils étaient d'accord avec tout genre de solution conforme aux vues des Allemands. Tout en soulignant la communauté des intérêts allemands et juifs, ils ne posaient qu'une condition: les Allemands devaient reconnaître que « la Pologne » (le Royaume du Congrès) était habitée par deux nationalités.

W. W. Kaplun Kogan a fait à ce sujet des déclarations très nettes. Les Juifs de l'Est se rattachent aux Allemands par des liens étroits. Il attire l'attention sur la similitude de langage, l'activité économique et le développement qu'ont pris en Allemagne les sciences judaïques. Il n'y a pas, dit-il, de peuple à l'Est qui ait des raisons si profondes que les Juifs de sympathiser avec les Allemands. Ces sympathies sont d'un caractère durable;

aussi les Juifs seront-ils les pionniers les plus sûrs du germanisme dans l'Europe orientale. (*Der Krieg, eine Schicksalstunde des jüdischen Volkes.* Bonn, 1915, page 11).

Voilà ce que le même auteur écrivait dans la *Vossische Zeitung* après la prise de Varsovie par les Allemands. « Varsovie est le centre juif le plus important en Europe, elle occupe sous ce rapport la seconde place dans le monde... Varsovie est le cœur du judaïsme à l'Est, elle est la métropole de la civilisation juive... Varsovie n'est plus une ville purement polonaise, vu qu'à côté d'un important pourcentage de Juifs elle possède encore un nombre considérable d'Allemands..... Les Juifs et les Allemands forment ensemble la majorité de la population de Varsovie... Il est de l'intérêt de l'Allemagne de souligner ce fait avec insistance (*Frankf. Zeitung*, 12/VIII, 1915).

Ce programme était soutenu par les organisations suivantes des Juifs allemands. Le Comité de l'Est (Komitee für den Osten) fondé par M. Ballin; le Comité des Juifs allemands pour l'assistance des Juifs de l'Est (Hilfskomitee der deutschen Juden), l'union de dix organisations judéo-allemandes, à la tête de laquelle se trouvait une personne de confiance de Ludendorff et du prince Bülow; enfin le Comité central autrichien pour la défense des intérêts des citoyens de nationalité juive sur le terrain nord des opérations militaires, comité organisé sur l'initiative du baron Louis de Rotschild.

Les Juifs de ce parti avaient encore eu recours à l'argument suivant accueilli favorablement par les Allemands. Ils faisaient notamment valoir le danger d'une forte immigration juive de l'Est qui devait menacer les pays de l'empire allemand lorsque la Pologne russe y serait rattachée par des liens plus ou moins étroits. C'est pourquoi s'imposait la nécessité de créer pour les Juifs

en Pologne des conditions d'existence qui les auraient empêchés d'émigrer.

L'article du gouverneur von Puttkamer intitulé « Eine Kulturfrage im Osten » et publié dans la *Berliner Börsenzeitung*, du 25/XII 1915, indique le moyen par lequel cette chose pouvait être réalisée. L'auteur déclare qu'il a étudié la question juive il y a de cela trente ans, pendant un séjour prolongé qu'il a fait dans le gouvernement de Vitebsk. Il est d'avis que cette question a actuellement une très haute importance au point de vue pratique. La langue juive sert de liaison entre les Allemands et les Juifs de l'Est. Une fois qu'il aura obtenu l'égalité des droits civiques, le peuple juif atteindra rapidement un degré supérieur de développement. A ce moment les Juifs ne se contenteront plus du jargon, ils auront à choisir entre la langue polonaise et allemande. L'intérêt de l'Allemagne exige que les écoles primaires juives adoptent progressivement la langue allemande au lieu du jargon. M. von Puttkamer propose ensuite de doter les Juifs d'une autonomie nationale basée sur le principe personnel conformément au projet du député social-démocrate austro-allemand Renner (le chancelier actuel de l'Etat autrichien). C'est de cette manière que sera assurée dans les nouveaux Etats de l'Est, la protection des minorités nationales et, qu'en même temps les pionniers juifs de la civilisation allemande vont créer une atmosphère de sympathie pour l'Allemagne, disons plutôt, collaborer tout bonnement à la création d'une sphère d'influences allemandes.

En présence de tels faits, est-il possible de douter que le projet de faire de la Pologne un pays de nationalité mixte et de doter les Juifs d'une autonomie nationale ne soit sorti de la Wilhemstrasse de Berlin?

Mais, quand on pense que de semblables projets trottent dans la tête de certains politiciens de l'Entente!

Il est évident que les Juifs ne manquèrent pas de manifester leur reconnaissance. A l'époque des tentatives

d'une paix séparée entre la Russie et l'Allemagne, ils jouèrent des deux côtés le rôle d'intermédiaires. Au cours de l'entretien qu'il eut à Stockholm avec MM. Protopopov et Olsoufiev, qu'accompagnaient plusieurs Juifs russes (*Rousskoié Slovo,* 1/II 1917), le banquier hambourgeois Warburg, agent de l'Allemagne, émit l'avis que « la Pologne », c'est-à-dire le Royaume du Congrès, devait former un Etat autonome. Quand on vint à parler de la Posnanie, il fit remarquer qu'il ne pouvait pas être question d'une Pologne allemande, vu qu'elle n'existait pas, ayant été depuis longtemps germanisée. [Le *Lokalanzeiger de Berlin,* du 16, II, 1917, avait jugé opportun de ne pas faire mention de ce passage.]

Une autre fraction juive, formée d'éléments en apparence polonisés qu'on rencontre en grand nombre en Galicie dans les groupements politiques des conservateurs polonais et des radicaux de Galicie et du Royaume, s'était prononcée pour « l'indépendance de la Pologne, en étroite union avec les Empires du Centre et dans le cadre de la Mittel-Europa ». Ces sphères faisaient de la surenchère patriotique par rapport aux représentants de la politique ententophile qui préconisaient la réunion de tous les territoires polonais. Elles reprochaient à leurs adversaires de professer des sentiments russophiles et d'autre part, s'efforçaient, par l'intermédiaire d'agents secrets de persuader aux Gouvernements de l'Entente qu'il était dangereux de soutenir les aspirations polonaises, eu égard à la Russie, la solution du conflit polono-russe étant, d'après eux, impossible.

Rien ne fait mieux ressortir l'activité de cette catégorie de Juifs que le fait suivant. Nous les voyons, particulièrement ces temps derniers, citer fréquemment dans la presse de l'Entente, les noms, du reste peu nombreux, de Polonais qui ont pratiqué une politique germanophile. Or, n'oublions pas que c'est précisément à ces Polonais, que les Juifs ont prêté leur appui, appui qu'ils ne leur ont pas retiré jusqu'aujourd'hui. Il s'en

suivrait que cette politique qui, heureusement, a fait faillite, avait pour but d'acculer la nation polonaise à une banqueroute politique.

Enfin, une troisième fraction juive, formée de groupements rangés sous le drapeau du socialisme international, où, dans un mélange bizarre, les aspirations nationalistes des Juifs s'alliaient à des tendances d'internationalisme à outrance, adopta à l'égard de la Pologne une attitude négative. Pendant la durée de l'occupation de la Pologne par les Austro-Allemands ce groupement se montra plutôt réservé. C'est sur lui qu'on comptait pour provoquer en dernier lieu une révolution sociale en Pologne, pour le cas où la victoire aurait échappé aux Allemands et que les Empires du Centre auraient été battus. Cette idée fut développée au cours de la guerre par le prof. P. Lensch. Il reprochait aux Allemands de n'avoir pas compris leur véritable mission: il aurait fallu faire la guerre sous prétexte de la libération des peuples en s'efforçant de provoquer la révolution sociale parmi la population des territoires occupés par les armées austro-allemandes.

Aussi, dès que celles-ci évacuèrent le Royaume du Congrès, une véritable campagne bolcheviste commença-t-elle sur le territoire du Royaume de Pologne et de la Galicie. (On n'en constate pas de traces en Pologne allemande où l'élément juif est extrêmement faible).

Un des organes de gauche, le *Kurjer Poranny*, reçut des milieux proches au gouvernement radical-socialiste de M. Moraczewski un communiqué dont nous citons quelques extraits :

« Le bolchevisme pénètre de Russie en Pologne par l'intermédiaire des agents du gouvernement bolcheviste. Des Juifs polonais, comme Radek-Sobelsohn et d'autres jouent un rôle important dans ce gouvernement... On a pu constater que les éléments allemands, qui, récemment encore, opéraient à Varsovie, toléraient non seulement la propagande bolcheviste, mais prêtaient même

manifestement leur appui aux agents du gouvernement bolcheviste.

L'avant-garde de l'anarchie en Pologne est constituée par la social-démocratie du Royaume de Pologne formée en majeure partie de Juifs et étant en union étroite avec les bolchevistes russes.

Au moment où, au cours des journées mémorables du 11 et 12 novembre 1918, les troupes polonaises désarmaient les soldats allemands, et prenaient en main le pouvoir détenu jusque-là par les Allemands, les éléments bolchevistes de Pologne firent une tentative de faire leur apparition sur l'arène publique. Les procès-verbaux des autorités locales confirment qu'on eut à relever sept cas où les Juifs bolchevistes attaquèrent dans les rues de Varsovie les soldats polonais en poussant les cris de : « A bas l'armée polonaise! A bas la Pologne! »

A Kielce, des agents bolchevistes, également Juifs, venus spécialement dans des buts de propagande, prononcèrent dans des réunions publiques une série de discours, qu'ils terminèrent par les cris de: « A bas l'oie blanche! A bas la Pologne! Vive Trotsky! »

Une telle attitude des Juifs de cette catégorie, et cela au moment où l'enthousiasme patriotique avait atteint son apogée, eut pour conséquence naturelle de provoquer une profonde indignation parmi les habitants de Kielce. Il en résulta des rixes sanglantes au cours desquelles sept Juifs furent blessés. » (Dépêche de l'Agence polonaise télégraphique, Varsovie, 27. XI. 18.)

L'affiche suivante, imprimée sur papier rouge fut apposée dans différents quartiers de Varsovie:

« Le Conseil des délégués ouvriers de Varsovie, dans sa séance du 23. XI. 18, a décidé de combattre le gouvernement actuel, de s'efforcer de faire passer le pouvoir aux mains du Conseil des délégués ouvriers... et d'entrer immédiatement en contact avec le mouvement ouvrier de Russie, d'Allemagne et d'Autriche » (c'est-

à-dire uniquement avec le prolétariat des Etats co-partageants.)

Les autorités polonaises suspendirent *l'Etendard au socialisme*, journal de propagande bolcheviste, qui prêchait le rattachement du Royaume du Congrès à la République des Soviets. Les rédacteurs de ce journal étaient presque exclusivement des Juifs (*Kurjer Codzienny*, 19, I, 1919.)

Les commentaires de la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, du 12, II, 1919, au sujet des élections de la Constituante polonaise, démontrent l'importance que les Allemands attribuent à la campagne judéo-bolcheviste.

Le triomphe des partis nationalistes est qualifié par le journal allemand de victoire à la Pyrrhus, vu que « le parti communiste polonais », né de l'union de la gauche du parti socialiste polonais et de la social-démocratie du Royaume de Pologne et de Lithuanie, de même que le parti radical juif, le « Bund », n'avaient pas pris part aux élections.

Il est clair que les Allemands escomptent l'action ultérieure de ces partis qui, n'ayant pas voulu avoir recours à une voie légale pour la réalisation de leur programme, s'efforceront évidemment de le faire aboutir par d'autres moyens, en sabotant l'œuvre organisatrice de l'Etat polonais.

Néanmoins, ce n'est pas uniquement dans les affaires intérieures de la Pologne que les Juifs rendent des services à la politique allemande. Qu'il s'agisse des frontières occidentales ou orientales de la Pologne, la presse allemande et juive, de même que les organes internationalistes qui sont en rapports étroits avec celles-ci, redisent sans cesse le même refrain sur « l'impérialisme polonais ». Les Juifs s'opposent au rattachement à la Pologne de Dantzig et de Poznan, d'Opole et de Cieszyn, de Lwow et de Wilno.

« Demandez aux Juifs de la Poznanie, de la Prusse Orientale et Occidentale, de la Haute-Silésie et de la

Silésie autrichienne ce qu'ils disent de ce changement de nationalité. S'il ne restait, comme éventualité unique, que le rattachement à la Pologne d'une partie de ces territoires et, par conséquent, de leur population juive, il faudrait en tout cas assurer aux Juifs l'égalité des droits, la sécurité personnelle et le droit à une autonomie culturelle ». (*Israelitisches Wochenblatt für die Schweiz*, Zurich, 25, IV, 1919.)

Aussi n'est-il question que « d'une partie de ces territoires ». On n'admet même pas la possibilité de la réunion de toutes les terres polonaises.

« Il est de notre devoir de souligner avec insistance que l'attribution de Wilno aux Polonais sera accueillie par les Juifs du monde entier comme une restriction sensible apportée à l'existence nationale et au développement de l'élément juif en Lithuanie. » (*Jüd. Rundschau*, Berlin, N° 38, 1918.)

Le journal *Letzte Najes*, publié à Wilno, en jargon juif, émet la même opinion.

« Nous ne croyons pas, disait le Dr Léon Reich, chef des sionistes galiciens et membre du Conseil National israélite, nous ne croyons pas, certes, que l'Ukraine puisse être un paradis pour les Juifs... Actuellement encore, certaines villes de Galicie (c'était lors de l'occupation ruthéno-ukrainienne) sont le théâtre d'excès commis contre les Juifs. Les auteurs de ces excès appartiennent aux classes inférieures de la hiérarchie administrative. Nous devons cependant insister sur l'attribution à l'Ukraine des territoires dont la majorité des habitants sont Ukrainiens. Et cela, non seulement au nom de la justice, mais aussi dans notre propre intérêt. Les Ukrainiens ayant besoin de nous, surtout au cours des quarante ou cinquante années qui vont suivre, notre situation sera bien meilleure si nous dépendons plutôt de l'Ukraine que de la Pologne. L'élément intellectuel ukrainien est bien pauvre. Aussi auront-ils besoin de nous pour le commerce, l'organisation des banques, les

fonctions publiques, etc. Ils seront donc forcés dans leur propre intérêt de protéger les intellectuels juifs ». (*Israelit. Wochenblatt für die Schweiz,* Zurich, I. IV. 1919.)

Nous avons eu un spécimen de cette activité civilisatrice lors de la réunion à l'Ukraine, en vertu du traité de Brest-Litowsk, du territoire de Chelm (Kholm), arraché à la Pologne. On se mit immédiatement à ukrainiser la population de ces territoires. Voici les noms de quelques instituteurs : Sigmann, Perel, Schaynel, Engel, Ader, Fayken, Judel, Schiemann, Rotz, Rosenstein, Pomerantz, Pinke, Kopydlower, noms, il faut l'avouer, à consonnance très peu ukrainienne (*Glos Radomski,* 30. III, 1918.)

Au Congrès de l'Internationale de Berne (février 1919) où la Pologne était représentée, sans lui en avoir donné le mandat, par un juif, membre du « Bund » (Kossowsky), la résolution suivante fut votée au sujet de la question polonaise :

« La frontière entre l'Allemagne et le futur Etat polonais qui, d'après l'article 13 du programme de Wilson doit comprendre tous les territoires habités par une population indubitablement polonaise, doit être établie au moyen d'un plébiscite auquel on doit procéder dans les régions mixtes au point de vue de langue et de nationalité.

« Il est d'une haute importance pour les frontières du peuple allemand qu'on empêche d'arracher à l'Allemagne les parties des provinces de la Prusse orientale et occidentale habitées par des Allemands et d'attribuer à l'Etat polonais la bande de terrain qui mène à la mer Baltique. La Vistule et un port libre sous le contrôle de la Ligue des Nations dans la ville allemande (à l'exception de 2 0/0 de Polonais) de Dantzig, présentent pour la Pologne toutes les garanties de sécurité d'un accès sûr et libre à la mer. » (*Vorwaerts,* 3. II, 1919.)

Quiconque n'est pas aveuglé par un parti pris,

avouera qu'une pareille solution tranche la question de la frontière occidentale de la Pologne au détriment de celle-ci et à l'avantage de la Prusse.

Si nous voulons savoir où en sont les ressorts, nous n'avons qu'à nous adresser à un autre Congrès de la même Internationale qui eut lieu à Amsterdam (le 28, IV, 1919) et où fut votée à l'unanimité la résolution suivante :

« La conférence socialiste internationale reconnaît *le caractère international de la question juive*, elle exige que d'accord avec le *droit de chaque peuple de disposer de lui-même*, la situation internationale des Juifs soit établie sur les bases suivantes :

1. Dans tous les pays, égalité complète des Juifs et des populations juives en ce qui concerne la reconstitution des régions dévastées par la guerre; protection internationale des Juifs et de toutes les minorités nationales contre toute persécution physique et l'oppression économique;

2. Egalité de traitement en faveur des Juifs en ce qui concerne l'immigration et l'émigration dans tous les pays;

3. Administration autonome nationale sur la base du principe de la nationalité dans les villes, provinces et communes dans tous les pays où les Juifs se massent en groupements considérables;

4. Reconnaissance du droit du peuple juif de se créer une patrie en Palestine sous la protection et le contrôle de la Ligue des Nations, qui devra aussi garantir les intérêts du reste de la population de ce pays;

5. Représentation du peuple juif au sein de la Ligue des Nations. » (*Vorwaerts*, 30, IV, 1919.)

La semi-officielle *Deutsche Allgemeine Ztg* (30, I, 1919), reconnait ouvertement la solidarité des intérêts allemands et juifs. Elle se livre à une étude des postu-

lats présentés par les Juifs à la Conférence de la Paix, postulats presque identiques à ceux que nous venons d'énumérer, et en tire les conclusions suivantes :

Vu que les larges couches de la population juive connaissent la langue allemande et que la civilisation allemande leur est familière, l'élément juif servira à l'Allemagne de facteur important dans le renouvellement des rapports internationaux rompus par la guerre. L'Allemagne n'en cessera pas moins de s'intéresser au développement de l'Orient. Il faut saluer avec approbation la création d'une Palestine juive. Cela aidera pour les raisons citées plus haut à contracter des liens économiques et culturels avec l'Orient.

La question juive aura un intérêt pour l'Allemagne par suite de son voisinage à l'Est avec des pays habités par des masses juives. L'autonomie des juifs de l'Est est une des bases de l'ordre et de la tranquillité dans ces pays.

On voit, dit le journal en terminant, qu'il n'existe aucune contradiction entre les desiderata des Juifs et les intérêts allemands. C'est pourquoi l'Allemagne va soutenir à la Conférence de la Paix les exigences juives.

C'est au moins net et franc. Si l'organe semi-officiel allemand n'hésite pas à affirmer que l'autonomie nationale des Juifs à l'Est est une des bases de l'ordre et de la tranquillité dans ces pays, il n'a évidemment en vue uniquement que « l'ordre et la tranquillité » qui permettraient à l'Allemagne de jouer le rôle d'arbitre à l'est de l'Europe.

Ainsi nous voyons que si les Juifs prêtent leur concours aux Allemands dans la lutte de ceux-ci contre la Pologne, c'est qu'ils y voient leur intérêt.

Ils se sont cependant rendu compte que pour l'opinion du monde civilisé il fallait fournir des motifs moins intéressés de leur politique. Autrement, les intérêts juifs étant seuls en jeu contre les intérêts polonais, on aurait pu se demander pour quelles raisons, au nom

de quelle idée les premiers auraient-ils le droit de prétendre à être favorisés au détriment des seconds?

C'est là que dans leur arsenal politique les Juifs ont trouvé une arme efficace : provocations aux pogroms en Pologne, accusations lancées dans la presse internationale contre les Polonais d'être les promoteurs des massacres des Juifs, enfin recours à l'intervention du monde civilisé. Connaissant bien les Polonais, ils savaient parfaitement qu'on n'en arriverait jamais en Pologne à de véritables pogroms. L'enjeu n'était pas fort, mais par contre le gain pouvait être considérable.

Tout cela n'est que pure fantaisie, disent les Juifs. Et pourtant dans le grand quotidien anglais le *Times*, on lisait ce qui suit :

« On ne répétera jamais assez que rien aux yeux du monde civilisé ne pouvait causer plus de préjudice à la cause polonaise que toute tentative de violence organisée à l'égard des Juifs » (*The Times*, 2, XII, 1918.) Ce qui signifie autrement dit, que *ceux qui veulent nuire à la Pologne ont intérêt à ce que des mouvements antijuifs y aient lieu.*

Les Allemands et les Juifs se sont donnés la main.

Veut-on des exemples?

Que veut dire la corrélation que l'on s'efforce d'établir entre les « pogroms » et le domaine de la politique?

« Les horreurs qui se sont passées à Lwow ont leur origine dans la lutte sauvage qui se livre entre Polonais et Ruthènes. Les Polonais non contents de voir leur indépendance établie désirent incorporer dans le nouvel Etat, des territoires habités par d'autres nationalités. Insatiables dans leur cupidité, ils convoitent des terres allemandes, lithuaniennes, blanc-ruthènes et ukrainiennes. » (*Arbeiterzeitung*, Wien, 29, XI, 1918.)

On trouve dans le *Berliner Tageblatt* du 29, XI, 1918, au sujet des troubles de Lwow le passage suivant : « On a confisqué le journal allemand *Lemberger Zeitung* parce qu'il est dirigé par des Juifs, qu'il paraît en alle-

mand et qu'il représente les intérêts juifs, allemands et ukrainiens. »

Une feuille paraissant en Suisse allemande, la *Steiner Grenzbote* du 10, XI, 1918, publie une correspondance au titre très caractéristique : *La Pologne est-elle mûre pour son indépendance?*

En voici quelques extraits :

« Les détachements des légionnaires polonais appelés à établir sur des bases sondes l'indépendance de la Pologne parcourent le pays en saccageant et massacrant tout sur leur passage. Un peuple qui dans sa lutte pour l'indépendance se livre à des excès sauvages sur les gens habitant le même pays, ne peut tout au moins être appelé à gouverner d'autres peuples... Les Polonais veulent profiter de la faiblesse momentanée du peuple allemand, leur voisin, qui lutte pour sa liberté, et s'approprier de vieux territoires allemands, comme la Prusse occidentale et la Prusse orientale. Les prétentions politiques polonaises à un libre accès à la mer ne pourraient être réalisées qu'en arrachant par la force à l'Allemagne une bande de territoire allemand. Si la Suisse réclamait un beau jour un libre accès à la Méditerranée, une pareille prétention serait plus justifiée que les réclamations du peuple polonais complètement discrédité par son passé orageux. »

N'est-ce pas que tout cela est étroitement lié aux pogroms?

Encore une question : pourquoi les pogroms éclatent-ils avec une régularité surprenante aux moments critiques d'un tournant historique pour la Pologne, précisément comme s'ils étaient réglés par un mécanisme mystérieux? Ainsi, il en a été question lorsqu'il fallait s'attendre à ce que Varsovie fût occupée par les armées des Empires du Centre (changement du statu quo), lorsqu'on s'attendait à ce que l'Entente fît à Versailles une déclaration dans la question polonaise, à la veille de la capitulation allemande et du

tracé provisoire des frontières, à la conclusion de l'armistice et enfin à l'heure actuelle où l'Allemagne fait une active campagne diplomatique en vue de saboter la paix.

Il est évident que *is fecit cui prodest.* Mais comment cela se passe-t-il donc?

1. Dans des engagements réguliers, les Juifs armés de pied en cap se mettent dans les rangs des ennemis de la Pologne, des Bolchevistes, des Ruthéno-ukrainiens et de leurs maîtres les Prussiens.

« Lors des assauts livrés par les Polonais pour reprendre la ville de Lwow, la milice juive tirait sur les légionnaires polonais. La bataille fit rage dans les quartiers habités par les Juifs, notamment dans le faubourg de Cracovie, dans la rue de Grodek, dans les environs de la rue Kopernik, enfin dans la rue Casimir. Des fenêtres on lançait des grenades à main, on versait de l'eau bouillante et on jetait des pierres et des briques sur les soldats polonais. » (*Nowa Reforma de Cracovie,* 30, XI, 1918.)

Le fait a été reconnu par les Juifs, bien qu'on ait évidemment tenté d'en atténuer la portée. Le *Kurjer Lwowski* du 26, XI, 1918 publie les informations suivantes provenant des milieux juifs de l'endroit : « Il serait un mensonge ou de la fausse politique de ne pas avouer qu'une certaine fraction insignifiante de la population juive de Lwow s'est efforcée de gagner aux Ukrainiens les sympathies des Juifs... Ils étaient alléchés par la perspective des charges et de la carrière brillante qui les attendaient dans le nouvel Etat. C'est dans ce but qu'ils s'emparèrent du pouvoir un beau matin, de triste mémoire, au mois de novembre. Ils postèrent quelques soldats au siège de l'administration communale juive (Kahal) et mirent le bureau en présence du fait accompli. Ils avaient donné pour raison de la création de la milice la nécessité de défendre les

biens de la population juive. C'est de cette manière qu'une poignée d'ambitieux réussit pendant trois semaines entières à dominer par la terreur toute la population juive de la ville de Lwow. »

Le rabbin Rubinstein de Wilno fit au chef de l'Etat Pilsudski textuellement les déclarations suivantes : « Il y a parmi les Juifs des éléments qui tentent de provoquer des pogroms juifs en tirant par les fenêtres et en lançant des grenades sur les paisibles soldats polonais. » (*La République polonaise,* Paris, Nr., 85, 15, V, 1919.)

Au sujet du prétendu pogrom de Wilno, le Ministère polonais des Affaires étrangères communique la déposition suivante :

« Les soussignés, membres de l'Ambassade danoise (Section B) à Petrograd, déposent qu'ils ont été témoins oculaires, samedi, le 19 avril courant, du fait suivant : La population juive de Wilno tirait par les fenêtres sur les troupes polonaises cantonnées à la gare. Les soussignés font cette déposition en pleine connaissance de l'importance du fait qu'ils attestent.

« Varsovie, le 25 avril 1919. F. Saksenburg,

Dr. Jean Klein, A. Ernst. »

Dans ces conditions il doit y avoir des victimes des deux côtés, aussi bien parmi les Juifs que parmi les Polonais. Ce sont des pogroms, s'écrient les Juifs. Alors, il est dans l'ordre des choses que les Juifs tombent à main armée sur les Polonais, mais dès que ceux-ci ne se laissent pas assassiner par les Juifs, ce sont tout de suite des pogroms?

2. Des agents allemands et juifs poussent délibérément à des excès contre les profiteurs de la guerre, dont la plupart sont des Juifs, la population polonaise qui a tant souffert matériellement et moralement pendant la

guerre et que la politique des autorités d'occupation a poussée à bout.

Le *Kurjer Lodzki* du 1, VI, 1918, reproduit la proclamation suivante :

« Polonais! attention! une bande de malfaiteurs qui opère dans notre pays veut y provoquer une révolution et fomenter des luttes fratricides. Ces gens prétendent prendre la défense des masses ouvrières. Une bande de Juifs s'efforce d'embrasser la carrière politique et financière de M. Trotsky. Ces efforts des agents juifs doivent être paralysés. Rappelons-nous que, de même que cela a eu lieu en 1905, les prétendus « défenseurs sociaux de l'humanité » sont aujourd'hui encore des provocateurs russes et que tous ils pendent aux crochets des Juifs. Que sont les grèves des employés municipaux et des ouvriers qui éclatent actuellement, sinon l'œuvre des spéculateurs juifs qui veulent provoquer de cette manière la hausse excessive des prix? Ils exploitent l'aveuglement des employés de chemins de fer, grâce à quoi les arrivages à Varsovie de différents produits ont complètement cessé. La population polonaise doit enfin se rendre compte où la mène toute cette intrigue juive. Il faut donner une leçon aux profiteurs juifs, qu'ils sachent que le châtiment est proche. Le peuple polonais a d'autres sentiments que le Conseil municipal de Varsovie, complètement entortillé par les Juifs. L'union nationale doit triompher. Le peuple polonais doit enfin comprendre que les Juifs le guettent à chaque pas, qu'ils pillent la Pologne, que les Juifs s'efforcent d'écarter les Polonais de tous les emplois, afin de les occuper eux-mêmes. Luttons, Polonais! Qu'il n'y ait qu'une seule Pologne! »

Le *Kurjer Lodzki* ajoute que cette proclamation ne peut provenir d'aucune source polonaise, même la moins autorisée. Bien qu'elle ait été adroitement rédigée et qu'elle donne une idée assez juste du rôle des Juifs, elle tombe dans l'exagération qui leur est propre,

ce qui trahit son origine. Seule, une action provocatrice a pu avoir recours à des moyens tels que l'opposition établie entre le peuple polonais et une institution sérieuse, comme l'est le Conseil municipal de la capitale. Ce Conseil serait « entortillé par les Juifs ». On a recours à ces insinuations, en raison des avertissements que ce Conseil municipal avait adressés à la population en la prévenant de ne pas prêter oreille aux agents provocateurs et en flétrissant toutes les tentatives de faire naître des excès antijuifs (*Kurjer Poznanski*, 14, V, 18.)

N'est-ce pas enfin faire œuvre de provocation que d'inciter à des troubles et des excès contrairement à l'opinion unanime en Pologne.

Les autorités allemandes d'occupation observèrent à l'égard de cette propagande une attitude indifférente.

La *Gazeta Podhalanska* (Nowy Targ.), du 9, VI, 1918, fit paraître l'avertissement suivant :

« Qui l'auteur? Deux proclamations circulent dans la région. L'une démontre au nom des Juifs, que ce ne sont pas eux, mais bien les Polonais qui sont coupables que la guerre se prolonge. L'autre reproduit une lettre adressée à un des journaux de Varsovie où l'auteur, un Juif, constate qu'en Pologne, les chrétiens sont complètement impuissants en présence des Juifs qui eux, ont entre les mains toute l'industrie et tout le commerce, que le peuple polonais est sans instruction, pauvre et éternellement plongé dans l'ivresse. Il vaut donc mieux qu'il se taise, car « nous disposons de tout, du toit qui vous abrite, de votre pain quotidien, de la farine, du pétrole, du charbon, de la viande *teref* (c'est-à-dire impure, interdite aux Juifs et par cela même laissée aux chrétiens), et de tout ce que vous avez besoin ». Nous avertissons avec insistance la population, dit la *Gazeta Podhalanska*, de ne pas prêter oreille à ces proclamations. Quiconque les aura en mains, qu'il les lise tranquillement. C'est à lui de juger si elles disent, oui ou non, la vérité. En tous cas ne nous laissons pas pousser

à des actes insensés. Nous avons l'impression qu'il y a quelqu'un qui est intéressé à provoquer chez nous des troubles qui nécessiteraient de nouveau l'envoi de troupes dans notre district. Avons-nous oublié la triste expérience que nous avons faite lors du séjour chez nous au mois de février, de ces hôtes indésirables? Personne parmi nous n'est aveuglé au point de ne pas voir ce qui se passe pendant cette guerre. Mais, en agissant avec prudence, nous devons nous dire : patience. N'oublions pas que chaque décision prise à la légère aura sur nous une répercussion fatale. »

On voit bien que non seulement le sens de l'article du journal local polonais, mais même son ton, n'ont rien de commun avec une excitation aux pogroms. Qui donc est l'auteur de ces proclamations?

En voici encore une qu'a reproduite la *Jüdische Rundschau* (Berlin) et la presse germano-juive.

« Polonais! attention! Un grand danger menace le peuple polonais! le pouvoir dans le pays est entre les mains d'autorités étrangères! Elles dévastent nos terres, ruinent nos forces productrices et nos métiers de travail. Le Gouvernement polonais établi par les Allemands n'a pas de pouvoir. Il n'existe qu'en apparence. Des bandes juives parcourent le pays. C'est par leur intermédiaire que les autorités d'occupation accaparent tout ce qu'elles veulent. Afin d'effacer les traces de ce travail destructif, les Juifs sèment parmi nous la discorde, ils suscitent des dissentions dans nos rangs, ils organisent la guerre civile. En nous appauvrissant, ils s'enrichissent, notre impuissance leur donne des forces, nos discordes les rendent plus puissants : il faut une fois pour toutes en finir avec les intrigues juives. Les bagarres organisées par l'argent juif auront affaire à des lutteurs courageux, qui ne sont pas guidés au combat par l'argent, mais uniquement par leur conscience nationale. Pour leur politique éhontée de destruction, les Juifs seront châtiés par l'armée de la libération.

Attention Polonais! Dieu est témoin que nous ne désirons pas faire couler le sang. Rendons-nous seulement compte des calamités qui attendent notre peuple si nous ne mettons pas fin à ces infâmes menées juives. L'armée de la libération. » (*Frankfurter, Ztg.*, 20, VI, 1918.)

« Nous ne désirons pas faire couler le sang, mais des calamités attendent notre peuple, si nous ne mettons pas fin aux infâmes menées juives... » Or, il n'existe pas en Pologne « d'armée de la libération ». C'est un pseudonyme. Qui cache-t-il? Evidemment ceux pour qui ce serait une véritable calamité de voir qu'en Pologne il n'y a pas de troubles, que le sang n'y coule pas. La manière qu'ont les Juifs de parler sans ambages de l'activité qu'ils déploient en Pologne devrait, selon eux, servir de preuve que ce sont les Polonais qui mènent cette propagande. Mais ce calcul est faux.

La Commission exécutive des sionistes à Zurich a été jusqu'à affirmer, qu'avant l'ouverture de la Conférence de la Paix les Polonais considéraient comme juste d'avoir recours aux pires moyens pour terroriser trois millions de Juifs qui réclament le droit de disposer d'eux-mêmes, en qualité de minorité nationale (*Basler Nachrichten*, 23, XI, 1918.)

L'aiguille est sortie du sac. Si les affirmations des Juifs étaient conformes à la réalité, un tel état de choses justifierait de la part des Juifs du monde entier une propagande effrénée contre la Pologne.

Et les Polonais feraient tout cela dans l'intérêt de la Pologne? Ne serait-ce pas tout simplement le contraire? Est-ce que ce ne sont pas les Juifs qui ont besoin de troubles pour exploiter les pogroms afin de provoquer une intervention de la Conférence de la Paix et obtenir les droits de minorités?

Les faits démontrent avec éloquence, que les pogroms sont une bonne affaire pour les Juifs. « Nous verrons qui aura le dessus: vos légions ou nos millions » déclarent les Juifs aux troupes polonaises qui viennent

libérer les confins de l'Est de la tyrannie bolcheviste. Mais pour avoir le dessus, ces millions doivent évidemment travailler. De quelle manière?

3. Les Juifs se permettent de souiller tout ce que chaque peuple a de plus cher et de plus sacré. Ils s'en prennent à l'honneur national que symbolisent les emblèmes et les drapeaux de l'Etat.

Il est facile à comprendre, que dans ces conditions, aucun peuple, et d'autant plus un peuple qui traverse la période d'organisation de son existence nationale, n'échapperait aux troubles provoqués de cette manière, troubles que condamne cependant, à l'unanimité toute la nation polonaise et que répriment avec toute la sévérité voulue les autorités gouvernementales.

Il suffit de comparer les pogroms en Pologne avec les véritables pogroms qui ont lieu dans les pays environnants pour se rendre compte comment cela est organisé.

Voici ce que communique le bureau de presse juive à Stockholm :

La *Jüdische Morgenpost* de Vienne, reçoit de source autorisée le récit de témoins oculaires sur les atrocités inouïes auxquelles se sont livrés à l'égard de la population juive sans défense de la Galicie orientale, les soldats ukrainiens et les cosaques. Les excès ont pris de telles dimensions que les autorités ukrainiennes civiles et militaires sont complètement impuissantes à réagir. Dans toutes les villes et tous les villages, on pille sans arrêt les biens des Juifs. On se livre sur eux à des voies de fait. Il y en a parmi eux qui ont été grièvement blessés, beaucoup ont été tués. Les scènes les plus atroces ont eu lieu à Proskurow, le 15, II. Quatre cents familles juives ont été égorgées ce jour-là. » (*Israelitisches Wochenblatt für die Schweiz*, Zurich, 21, III, 1919.)

Le service de presse du Conseil national juif pour la Galicie orientale communique la nouvelle de pogroms

à Tarnopol, Chodorow, Stryj, Przemyslany (*Israel. Wochenbl. f. die Schweiz,* Zurich, 2, IV, 1919.)

Une semaine plus tard (18, IV, 1919), le même hebdomadaire insère la note suivante :

La délégation du Conseil national juif de la Galicie orientale communique que, d'après des informations de source autorisée, les événements qui viennent d'avoir lieu à Tarnopol ne peuvent pas être qualifiés de pogroms. Les soldats ont à vrai dire pillé les boutiques, mais pas un seul juif n'a été tué. Les autorités locales ont été impuissantes en présence de ces excès pendant vingt-quatre heures environ. Les pertes s'élèvent à deux millions et demi de couronnes.

C'est ainsi que selon le besoin, *des pogroms qui n'ont eu nullement lieu* servent de prétexte à une campagne antipolonaise, alors que des pogroms véritables sont justifiés et passés sous silence.

Les Juifs n'ont pas mené de campagne antiukrainienne comme ils n'ont pas non plus mené de campagne antitchèque ou antihongroise. Et pourtant, après la désagrégation de l'Autriche, des excès et des pillages ont eu lieu presque sur tous les territoires de l'ancienne monarchie. En Bohême, en Moravie, en Hongrie, ces troubles eurent un caractère nettement antijuif. D'autre part, le correspondant de la *Nowa Reforma* (Cracovie), du 14, XII, 1918, décrit la conversation qu'il a eue avec un groupe de Juifs émigrés de Hongrie et qui sont venus se réfugier des pogroms... en Galicie, dans cette Pologne que la propagande juive s'efforce de présenter comme un enfer pour les Juifs!

***

Ainsi, des luttes armées où les Juifs prennent part ouvertement ou traîtreusement contre les Polonais, des troubles qui n'ont uniquement que le pillage en vue et que provoquent des agents allemands et juifs, des actes

agressifs portant un caractère nettement antipolonais qui font naître des rixes sanglantes, tout cela sont des pogroms.

Question seulement de savoir qui et dans quelle mesure en est la véritable victime? Est-ce une poignée de Juifs sacrifiés à l'avance et avec préméditation par les chefs d'Israel, ou bien la nation polonaise qu'on veut de nouveau refouler dans sa tombe afin de sauver le germanisme du plus grand cataclysme qu'aient vu les siècles?

L'histoire répondra à cette question brûlante.

PARIS. — IMPRIMERIE C. COURMONT, RUE BERGÈRE, 28.

EE
University of British Columbia Library
DUE DATE
FORM 310